

Programme de résidence de recherche pour doctorants 2025

Guide de candidature pour les étudiants au doctorat inscrits dans une université non-affiliée

Tout étudiant au doctorat d'une université non-affiliée qui désire soumettre une candidature au Programme pour les doctorants du CCA doit le faire par le biais du <u>portail de candidature en ligne du CCA</u>. La candidature doit être rédigée en français ou en anglais. Elle doit être complète au moment de la soumission en ligne et inclure tous les documents suivants :

- Résumé du projet de doctorat (500 mots), incluant le(s) nom(s) du(des) superviseur(s)
- Projet de recherche (500 mots), indiquant quelles archives de la Collection CCA seront d'intérêt
- Curriculum vitae indiquant la formation, l'expérience professionnelle, les distinctions et bourses, les compétences linguistiques ainsi que toute autre information pertinente
- Lettre de confirmation de l'université, indiquant que l'institution de l'étudiant soutient la candidature et couvrira sa part de la bourse (voir les termes ci-dessous)
- Lettre de soutien du superviseur, indiquant à quelle étape de son doctorat se situe le candidat, ainsi que l'avantage de la recherche archivistique au CCA pour l'étudiant et sa thèse. Cette lettre doit être envoyée directement par le superviseur à l'adresse courriel studium@cca.qc.ca

Les formulaires de demande et l'ensemble des documents annexés doivent être envoyés via <u>le portail de candidature en ligne du CCA</u> au plus tard le **31 janvier 2025, à 23h59** (HNE).

Notification de la décision : mars 2025

Conditions de séjour et admissibilité

Tout étudiant inscrit aux programmes de doctorat en histoire et théorie de l'architecture, architecture du paysage, urbanisme et autres disciplines liées telles que les médias et communications, les sciences et technologies, les études en environnement ou les études autochtones, est éligible quelle que soit sa nationalité. La bourse de recherche alloue à chaque récipiendaire une somme mensuelle de 2 000-3 000 CAD afin de couvrir ses frais de voyage, de séjour et de logement pendant sa résidence à Montréal. L'institution de l'étudiant devra couvrir 70% de la bourse et le CCA couvrira 30% de la bourse. L'institution facturera le CCA pour sa contribution à la bourse et versera la totalité de la bourse directement à l'étudiant. La bourse ne peut être renouvelée.

Les résidences de quatre à six semaines au CCA doivent être effectuées entre le 9 juin et le 29 août 2025. La participation au séminaire d'une semaine, intitulé « Outils d'aujourd'hui », est requise. Ce séminaire offre aux chercheurs de nouveaux concepts, outils et méthodes pour leurs propres recherches et se déroulera à l'été (lundi 14 au vendredi 18 juillet 2025).

Les candidats seront sélectionnés en fonction de l'originalité et de la pertinence du projet de recherche qu'ils proposent, et de la manière dont celui-ci s'inscrit tant dans leur parcours doctoral que dans les principaux sujets d'étude du CCA.

Pour information complémentaire, veuillez contacter : studium@cca.qc.ca